

LA LETTRE D'INFORMATION de la CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE (CRSA) et des CONFERENCES DE TERRITOIRE

Février 2016



Vie de la CRSA

Textes d'application de la loi de santé - avis de la CRSA

Saisie par le ministère sur les projets de décrets relatifs au « projet régional de santé » et aux « territoires et conseils territoriaux de santé », la **commission permanente a rendu en janvier, au nom de la CRSA, un avis sur ces deux décrets et demandé un certain nombre de modifications.**

[Lire l'avis de la CRSA](#)



Rapport d'activité 2014-2015

La commission permanente de la CRSA a adopté le 24 novembre le rapport d'activité de la Conférence sur la période juillet 2014-juillet 2015.

Un rapport qui montre que la CRSA Paca est une Conférence active qui émet des avis réglementaires mais est également force de propositions.

[Consulter le rapport d'activité, et la synthèse](#)



Travaux des commissions

Droits des usagers

La commission droits des usagers a poursuivi son travail d'analyse et de préparation du rapport annuel de la CRSA sur les droits des usagers.

Médico-social

Le 18 novembre, la commission médico-sociale a discuté du bilan du Plan Alzheimer dans la région et a entendu

les premières réflexions de son groupe de travail sur **les situations critiques dans le secteur du handicap.**

Par ailleurs, la commission a décidé de mettre en place un nouveau groupe de travail sur le thème : « **quelle place pour le médico-social dans les groupements hospitaliers de territoire ?** ».



Prévention

Les groupes de travail de la commission de prévention continuent de se réunir sur **les thématiques du dépistage et du parcours petite enfance**, pour présenter leurs travaux devant la commission d'ici le mois de mars 2016.

Calendrier des prochaines réunions de la CRSA et des commissions spécialisées

ASSEMBLEE PLENIERE CRSA 24 février 2016 - 13h30	Commission droits des usagers (CSDU) 17 février 2016 - 14h00	Commission organisation des soins (CSOS) 07 mars 2016 - 14h00
---	--	---

LES CONFERENCES DE TERRITOIRE

Conférences de territoire

Bouches-du-Rhône : La Conférence s'est réunie le 03 décembre dernier et s'est intéressée aux actions du programme territorial de santé, au pacte de sécurité et de cohésion sociale et aux contrats locaux de santé. Réunie de nouveau le 22 janvier, la Conférence a échangé sur la loi de modernisation de notre système de santé.

13

Par ailleurs, **les présidents de la Conférence régionale et des Conférences de territoire se réuniront le 24 février prochain à Manosque** pour échanger sur les activités des Conférences et sur les changements à venir pour les instances de démocratie sanitaire.

DROITS DES USAGERS

Personnes qualifiées dans le secteur médico-social

Le code de l'action sociale et des familles prévoit que « **toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une personne qualifiée** qu'elle choisit sur une liste établie conjointement par le représentant de l'État dans le département, le directeur général de l'agence régionale de santé et le président du conseil départemental ».

A l'exception des Bouches-du-Rhône, ces listes sont disponibles dans tous les départements de la région : [consultez-les sur le site de l'ARS](#)

Après avoir interpellé l'an dernier l'ARS, la commission droits des usagers a envoyé un courrier à la Préfecture des Bouches-du-Rhône et au Conseil départemental de ce même département afin de savoir pourquoi ce dispositif, essentiel pour la promotion des droits des usagers dans le secteur médico-social, n'est toujours pas mis en place.



Faire vivre la démocratie sanitaire en région

> Appels à projets démocratie sanitaire

Afin d'appuyer le développement de la démocratie sanitaire, des crédits spécifiques sont dédiés à son financement. Pour l'utilisation de ces crédits, l'Agence régionale de santé Paca et le président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Paca ont décidé d'organiser un appel à projets à destination de toutes les associations de la région Paca. **Cet appel à projets visait particulièrement les actions visant à promouvoir les droits des usagers du secteur social et médico-social.**

[> Retrouvez le détail des projets financés](#)

